

Canadian
Forces
College

Collège
des
Forces
Canadiennes



L'AMBITION SANS MOYENS CANADIENNE

Major R. Vincent Couturier

JCSP 45

Solo Flight

Disclaimer

Opinions expressed remain those of the author and do not represent Department of National Defence or Canadian Forces policy. This paper may not be used without written permission.

© Her Majesty the Queen in Right of Canada, as represented by the Minister of National Defence, 2022

PCEMI 45

Solo Flight

Avertissement

Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent aucunement des politiques du Ministère de la Défense nationale ou des Forces canadiennes. Ce papier ne peut être reproduit sans autorisation écrite.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le ministre de la Défense nationale, 2022

CANADIAN FORCES COLLEGE – COLLÈGE DES FORCES CANADIENNES

JCSP 45 – PCEMI 45
2018 – 2020

SOLO FLIGHT

L'AMBITION SANS MOYENS CANADIENNE

Major R. Vincent Couturier

“This paper was written by a student attending the Canadian Forces College in fulfilment of one of the requirements of the Course of Studies. The paper is a scholastic document, and thus contains facts and opinions, which the author alone considered appropriate and correct for the subject. It does not necessarily reflect the policy or the opinion of any agency, including the Government of Canada and the Canadian Department of National Defence. This paper may not be released, quoted or copied, except with the express permission of the Canadian Department of National Defence.”

“La présente étude a été rédigée par un stagiaire du Collège des Forces canadiennes pour satisfaire à l'une des exigences du cours. L'étude est un document qui se rapporte au cours et contient donc des faits et des opinions que seul l'auteur considère appropriés et convenables au sujet. Elle ne reflète pas nécessairement la politique ou l'opinion d'un organisme quelconque, y compris le gouvernement du Canada et le ministère de la Défense nationale du Canada. Il est défendu de diffuser, de citer ou de reproduire cette étude sans la permission expresse du ministère de la Défense nationale.”

L'AMBITION SANS MOYENS CANADIENNE

INTRODUCTION

« You are what you do, not what you say you'll do. »¹
- Carl Gustav Jung, 1875 - 1961

Depuis une vingtaine d'année, le constat du réchauffement climatique et des répercussions qui en résultent sont de plus en plus reconnus. La fonte des glaces et le retrait annuel d'en moyenne 54 000km² de banquise pourraient ouvrir intégralement d'ici l'an 2036² la route à près de 1/8 des réserves mondiales de pétrole, 1/3 de celles en gaz naturel, ainsi que des centaines de milliards en retombées économiques annuelles.³ Dès lors, les pays arctiques, les communautés autochtones vivant dans l'arctique, ainsi qu'une myriade de pays ayant des intérêts liés de près ou de loin à l'arctique, se sont manifesté puis positionnés dans l'environnement de l'information sur l'échiquier mondial. Entre autre la Chine se fait plus pressante dans la région et la Russie réinvestie massivement dans ses anciennes bases.⁴ Malgré l'avalanche de certains en investissements, en infrastructures et matériels, l'image forte de contrôle du territoire projetée par les démonstrations de force et le contrôle à travers l'environnement de l'information, qu'en est-il de la réalité? Sachant que seulement 5% de ces ressources à exploiter se trouveraient à l'extérieur des Zones d'Exclusion Économique (ZEE), dans les secteurs de certains des Plateaux Continentaux Étendus (PCE), dont seulement quelques-uns sont disputés selon la Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer et la Commission des Limites du Plateau Continental⁵, on

¹ Flavia Medrut, <https://www.goalcast.com/2018/01/23/15-enlightening-carl-jung-quotes/>.

² Joseph-Dezaize Gabriel, « Vers une nouvelle guerre froide? », Dossier spécial ARCTIQUE, National Geographic, Septembre 2019, p. 42-43.

³ Opcit., p. 5.

⁴ Bastien, « 2050 : péril climatique ou sursaut politique? », DIPLOMATIE Affaires stratégiques et relations Internationales, no.100, septembre-octobre 2019, p. 78.

⁵ Lasserre, « Arctique : une région sous tension? », DIPLOMATIE Affaires stratégiques et relations Internationales, no.102, janvier-février 2020, p. 51-52.

conclue alors que la très grande majorité des ressources à exploiter est déjà sous l'égide des États. L'enjeu ne serait donc pas là et il n'y aurait pas d'escalades de la force ni démonstrations afin de s'approprier ou protéger certains territoires mais plutôt une course où : « Les nations et les grandes entreprises cherchent maintenant à se tailler une part de marchés valant des billions d'euros »⁶. Dès lors, qu'en est-il de la position du Canada à travers son Cadre Stratégique pour l'Arctique et le Nord à l'International⁷, sur sa Sécurité et la Défense⁸? Dans cet essai persuasif, je démontrerai que le Canada n'applique que peu ou pas son Cadre Stratégique sur l'Arctique et le Nord afin de protéger ses intérêts économiques à l'International tout en ne respectant pas ses objectifs de défense et sécurité, étant pourtant bel et bien identifiés. Pour ce faire, j'exposerai les lacunes des six objectifs du Cadre Stratégique pour l'Arctique et le Nord à l'International, ainsi qu'à la Sécurité et la Défense.

DÉVELOPPEMENT

À priori une escalade de conflits internationaux au sujet de l'Arctique m'appert peu probable. Ben entendu, les États arctiques tapissent et exposent tous et chacun un narratif stratégique plaçant en priorité la démonstration de leur souveraineté de leur ZEE, PCE^{9,10} ou de leurs revendications d'intérêts par associations ou élargies, mais feront toujours face aux mêmes défis de gestion des ressources, technologies et priorités nationales qui limiteront les actions concrètes.¹¹ Malgré tout, le Canada statue dans le volet International de son Cadre Stratégique pour l'Arctique et le Nord qu'il s'emploiera à : « affirmer avec fermeté sa présence dans le

⁶ Shea, Neil, « La nouvelle guerre froide », Dossier spécial ARCTIQUE, National Geographic, Septembre 2019, p. 64.

⁷ Gouvernement du Canada, « Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord Chapitre international », <https://www.rcaanc-cimnac.gc.ca/fra/1562867415721/1562867459588>, septembre 2019.

⁸ Gouvernement du Canada, « Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord : Chapitre sur la sécurité et la défense », <https://www.rcaanc-cimnac.gc.ca/fra/1562939617400/1562939658000>, septembre 2019.

⁹ Iona Allan, « *Arctic narratives and Political Values – Russia, China and Canada in the High North* » Prepared by the NATO StratCom COE, Riga, September 2018, p. 13-20.

¹⁰ MacDonald, « *La militarisation de l'Arctique : nouvelle réalité, exagération et distraction.* » *Revue militaire canadienne* 15, no.1 (été 2015), p.19.

¹¹ Opcit., p. 21.

Nord » et « continuera d'exercer l'ensemble de ses droits et de sa souveraineté sur son territoire terrestre et ses eaux arctiques, y compris celles du passage du Nord-Ouest », et ce en

« Renforçant l'ordre international fondé sur des règles dans l'Arctique, définissant plus clairement les frontières de l'Arctique canadien et en étoffant l'engagement international du Canada sur les priorités de l'Arctique et du Nord du Canada ». ¹²

Ce sont de biens nobles paroles qui représentent parfaitement les valeurs exposées du Canada sur l'Arctique : « Leadership, Cooperation, Rule of Law, Territorial integrity, Social Obligation » ¹³ mais qu'en est-il des moyens et contrôles mis en place?

Le premier objectif du chapitre stipule que « l'ordre international fondé sur des règles dans l'Arctique réagit efficacement aux nouveaux défis et aux nouvelles possibilités ». ¹⁴ Bien entendu le Canada se positionne fortement en indiquant que toutes reconnaissances et répartitions respectera les processus mis en place selon la Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer et la Commission des Limites du Plateau Continental auquel il a soumis sa demande, avec en support les recommandations du Conseil de l'Arctique. Par contre, dans le même document, sous le même objectif, il galvaude qu'il « dynamisera son leadership et accroîtra sa présence sur les forums décisionnels et groupes de travail, renforcera ses ententes, négociations et collaborations bilatérales, tout en définissant plus clairement ses aires et frontières marines » ¹⁵ tout en statuant en plus qu'il plaidera en la faveur d'un transfert du Conseil

¹² Gouvernement du Canada, « Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord Chapitre international », <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1562867415721/1562867459588>, septembre 2019, p. 3.

¹³ Iona Allan, « *Arctic narratives and Political Values – Russia, China and Canada in the High North* » Prepared by the NATO StratCom COE, Riga, September 2018, p. 25.

¹⁴ Gouvernement du Canada, « Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord Chapitre international », <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1562867415721/1562867459588>, septembre 2019, p. 4.

¹⁵ Opcit., p. 4.

de l'Arctique d'un organisme conseil à un organisme décisionnel.¹⁶ Il s'agit d'un bel exemple d'ambiguïté où l'on prône que l'on fera respecter ses droits par des accords bilatéraux et ses propres recherches scientifiques d'une main tout en soulignant le support à la transition au statut décisionnel d'un organisme externe sur les propres enjeux nous touchant directement d'une autre main.

Le deuxième objectif porte sur : « les peuples autochtones de l'Arctique canadien et du Nord sont résilients et en santé ».¹⁷ On y parle de l'engagement international du Canada sur les forums de santé afin de partager les meilleures pratiques avec les autres États arctiques, de l'augmentation des activités et programmes de l'Université de l'Arctique et des mesures à prendre pour réduire les limites de mobilités des Premières Nations et Inuits.¹⁸ Il s'agit tout de même d'un cadre stratégique établi pour les 10 prochaines années où l'on indique que l'on veut éradiquer la faim, réduire les suicides et améliorer le bien-être physique et mental, et ce sans mesures d'efficacité, échéanciers, ni budgets. Les mesures mises en place sous cet objectif ne rencontre que peu les effets escomptés. De plus, cet objectif s'enlignait dans les mêmes cordes que les autres narratifs des États avec intérêts sur l'Arctique, misant uniquement sur l'identité voulant être créée.¹⁹

¹⁶ Gouvernement du Canada, « Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord Chapitre international », <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1562867415721/1562867459588>, septembre 2019, p. 4.

¹⁷ *Opcit.*, p. 7.

¹⁸ *Opcit.*, p. 8-9.

¹⁹ Iona Allan, « *Arctic narratives and Political Values – Russia, China and Canada in the High North* » Prepared by the NATO StratCom COE, Riga, September 2018, p. 27.

Le troisième objectif souligne que les : « économies locales et régionales seront fortes, durables, diversifiées et inclusives ».²⁰ Les soucis créés par cet objectif reposent sur la juxtaposition d'intérêts d'exportations majeures internationales, accroissement du commerce international et opportunités d'investissements étrangers, d'accords commerciaux rapportant déjà 2,2 milliards de dollars²¹, avec les besoins des entreprises locales aux valeurs et intérêts locaux. Il s'agit de solutions non applicables pour les marchés des produits des Premières Nations et Inuits. Chaque niveau de marchés devrait pouvoir retrouver ses stratégies pertinentes avec des objectifs réalisables. Pour l'économie régionale et locale par exemple des stratégies globales devraient suffire alors que le niveau international nécessite majoritairement des ententes développées dans des cadres uniques.

Le quatrième objectif revient sur l'une des spécialités du Canada qu'est : « le savoir et la compréhension orientent le processus décisionnel ».²² Cet objectif vient toucher à nouveau les valeurs arctiques canadiennes énoncées plus haut à savoir : « Cooperation, Environmentalism, Social obligation, Stewardship ».²³ Le Canada développera la connaissance en collaboration et en supportant les recherches pancanadiennes avec participations internationales, y compris des accords internationaux en sciences et technologies avec assouplissement et facilitations de la circulation des chercheurs étrangers et de leurs équipements en collaboration avec les chercheurs

²⁰ Gouvernement du Canada, « Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord Chapitre international », <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1562867415721/1562867459588>, septembre 2019, p. 9.

²¹ Opcit., p. 9.

²² Opcit., p. 10.

²³ Iona Allan, « *Arctic narratives and Political Values – Russia, China and Canada in the High North* » Prepared by the NATO StratCom COE, Riga, September 2018, p. 25.

canadiens.²⁴ Ces mesures financées supportent directement le quatrième objectif en lien avec le volet international de son cadre stratégique.

Le cinquième objectif touche le volet environnementaliste du Canada en ce que : « les écosystèmes de l'Arctique canadien et du Nord sont sains et résilients ».²⁵ Ici, le Canada réitère son engagement à l'Accord de Paris et ses cibles. Il y indique l'accent sur les technologies et les sources de production d'énergie renouvelables ainsi que la coopération internationale afin d'assurer une gestion durable et protéger l'espace marin et les zones océaniques protégées.²⁶ Par contre, outre faire respecter l'application des lois internationales et poursuivre ses propres protocoles de gestions environnementales, il ne peut que se faire témoin et délateur des pratiques qui s'effectueront en zones internationales. De plus, le tout est encore une fois énoncé sans plan, protocole, moyens, ni financement de la supervision des accords internationaux en place.

Le dernier objectif du chapitre international du Cadre Stratégique pour l'Arctique et le Nord indique que : « les mesures de réconciliation renforcent l'autodétermination et créent des relations mutuellement respectueuses entre les peuples autochtones et non autochtones ».²⁷ De la même façon que le deuxième objectif, le Canada vient solidifier son identité de peuple respectant et soulignant l'apport de ses Premières Nations et Inuits. L'image du pays en harmonie et bien veillant tout en étant supporté par sa communauté autochtone est projeté sans cesse dans les politiques canadiennes depuis les conclusions de la « Commission de vérité et de réconciliation de 2015 où le Premier ministre en a acceptée toutes les conclusions au nom du Canada. »²⁸ Par contre, après quatre années de travail et d'inclusion de tous les intervenants, les chapitres des

²⁴ Gouvernement du Canada, « Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord Chapitre international », <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1562867415721/1562867459588>, septembre 2019, p. 11.

²⁵ Opcit., p. 11.

²⁶ Opcit., p. 13.

²⁷ Opcit., p. 14.

²⁸ Pic, « Canada : le Cadre stratégique 2019 marque-t-il un renouveau de la politique d'Ottawa en Arctique et dans le Nord? », *DIPLOMATIE Affaires stratégiques et relations Internationales*, no.102, janvier-février 2020, p. 70.

partenaires et communautés des Premières Nations et Inuits étant ajoutés, l'introduction au chapitre des partenaires dans la publication du Cadre Stratégique pour l'Arctique et le Nord du Canada vient oblitérer cet objectif par la seule mention : « Bien que les chapitres du cadre fassent partie intégrante de ce processus, ils ne reflètent pas nécessairement les points de vue du gouvernement fédéral ni celui des autres partenaires. »²⁹ Définitivement, le volet International du Cadre Stratégique pour l'Arctique et le Nord du Canada ne supporte pas tous ou mal ses objectifs.

Le Chapitre sur la sécurité et la défense du Cadre Stratégique pour l'Arctique et le Nord du Canada est écrit sous un tout autre ton. On l'y met à l'avant qu'il y a sentiment d'urgence d'établir les conditions essentielles aux collectivités saines, des économies fortes, d'environnement et de développement durable par l'exposition des besoins criants en transport, communications, infrastructures essentielles et systèmes de gestion des urgences.³⁰ Le tout est bien supporté par une évaluation fidèle de la menace : « augmentation des intérêts stratégiques sur le plan international, augmentation du trafic maritime, investissements et activités économiques de sources étrangères, complaisance canadienne face des risques associés aux marchés et investissements internationaux et possibilités de défis accrus face aux capacités des autres États.³¹ Ainsi, le Canada statue dans le volet Sécurité et défense de son Cadre Stratégique pour l'Arctique et le Nord qu'il s'assurera que : « l'Arctique et le Nord du Canada et ses habitants sont en sécurité et bien défendus ». ³² Ce sont à nouveau de biens nobles paroles qui

²⁹ Gouvernement du Canada, « Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord du Canada », <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1560523306861/1560523330587>, septembre 2019, p. 48.

³⁰ Gouvernement du Canada, « Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord : Chapitre sur la sécurité et la défense », <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1562939617400/1562939658000>, septembre 2019, p. 1-2.

³¹ *Opcit.*, p. 2-3.

³² Gouvernement du Canada, « Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord : Chapitre sur la sécurité et la défense », <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1562939617400/1562939658000>, septembre 2019, p. 4.

supportent les obligations selon le concept sécuritaire d'un État mais qu'en est-il des moyens et contrôles mis en place?

Le premier objectif de ce chapitre réitère la nécessité de : « renforcer la coopération et collaboration du Canada avec ses partenaires nationaux et internationaux sur les questions touchant la sûreté, la sécurité et la défense ».³³ Encore une fois, les valeurs arctiques canadiennes sont reflétées à travers l'habilitation et l'utilisation des Rangers canadiens, la coopération de la Garde côtière canadienne avec les autres représentants arctiques, la collaboration avec les autres États côtiers ou à proximité sur la supervision des voies d'approches aériennes et la collaboration avec les pays membres de l'OTAN et partenaires tel qu'indiqué dans la Politique de défense du Canada : Protection, Sécurité et Engagement.³⁴ L'état actuel des capacités FAC ainsi que de ses partenaires canadiens nécessite ce support et cette collaboration afin d'assurer sa connaissance situationnelle et la projection de ses actions.

Le deuxième et le troisième objectifs soulignent la nécessité de : « rehausser la présence militaire du Canada, de même que de prévenir le incidents de sécurité dans l'Arctique et dans le Nord et intervenir le cas échéant »³⁵ ainsi que : « renforcer la connaissance du domaine et les capacités de surveillance et de contrôle dans l'Arctique et le Nord ».³⁶ On y énonce les investissements sous la Politique de défense du Canada : Protection, Sécurité et Engagement, de 6 navires de patrouille extracôtiers, des tout-terrain arctiques, des stations d'embarcations de sauvetage côtier de l'Arctique, centres de surveillance maritimes et des 88 avions de chasse de pointe.³⁷ Par contre, lorsque l'on constate nos deux bases terrestres, notre unique base aérienne et

³³ Opcit., p. 4.

³⁴ Opcit., p. 5 à 7.

³⁵ Opcit., p. 7.

³⁶ Opcit., p. 10.

³⁷ Gouvernement du Canada, « Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord : Chapitre sur la sécurité et la défense », <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1562939617400/1562939658000>, septembre 2019, p. 7 à 12.

seule base navale dans le cercle polaire, nos deux seuls brise-glaces moyens, un lourd en chantier et huit légers dont trois en chantier, nos capacités de connaissance situationnelle et de survol de notre intégrité territoriale, nous sommes bien en deçà des capacités russes, américaines, finlandaises et suédoises.³⁸ De plus, les plans d'acquisitions canadiens s'échelonnent sur 10 à 15 ans, ne couvrant même pas l'horizon de ce cadre stratégique ci de 10 ans.

Le quatrième objectif relève l'importance de : « faire appliquer les cadres réglementaires et législatifs du Canada qui régissent les transports, l'intégrité des frontières et la protection environnementale dans l'Arctique et le Nord ».³⁹ Il est bien évident que le Canada doit s'assurer de pouvoir faire appliquer ses lois et règlements sur l'étendue de son intégrité territoriale. L'objectif de la politique ici énonce bien les besoins en investissements et infrastructures nécessaires afin de répondre à cet objectif. Pour l'étendue de 9000km de frontière de limite polaire, le Canada nécessitera des investissements majeurs. Par contre, le cadre stratégique, malgré qu'il identifie le besoin, n'apporte aucune lumière sur les modes d'actions ou résolution de cet enjeu face à l'augmentation du transport en zone circumpolaire.

Il en va de même pour les cinquième et sixième objectifs voulant : « accroître les capacités en matière de gestion des urgences » et « soutenir la sécurité des collectivités »⁴⁰ sans offrir de plans, projections ou solutions à moyen terme. Les objectifs renforcent encore une fois l'identité arctique canadienne mais sombre immédiatement par le manque de moyens d'applications concrets. La fin de ce chapitre du Cadre Stratégique pour l'Arctique et le Nord du Canada semble inachevé...

³⁸ Shea, Neil, « La nouvelle guerre froide », Dossier spécial ARCTIQUE, National Geographic, Septembre 2019, p. 56-57.

³⁹ Gouvernement du Canada, « Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord : Chapitre sur la sécurité et la défense », <https://www.rcaanc-cimnac.gc.ca/fra/1562939617400/1562939658000>, septembre 2019, p. 13.

⁴⁰ Gouvernement du Canada, « Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord : Chapitre sur la sécurité et la défense », <https://www.rcaanc-cimnac.gc.ca/fra/1562939617400/1562939658000>, septembre 2019, p. 14.

CONCLUSION

Définitivement, le Cadre Stratégique pour l'Arctique et le Nord du Canada redore l'image de l'identité arctique canadienne sans toutefois démontrer de réelles applications politiques. Aucuns cadres budgétaires, aucuns échéanciers, pas de responsables ou mêmes indicateurs d'efficacités, sonnent une recette à l'échec. Ne me méprenez pas, le Canada expose bien son état souverain et sa présence dans le Nord, exposant et voulant assurer son intégrité territoriale, se mettant à l'avant, mais le cadre stratégique reste flou quant aux moyens et actions à mettre en œuvres. Le Canada a bien des intentions mais n'applique que peu ou pas son Cadre Stratégique sur l'Arctique et le Nord afin de protéger ses intérêts économiques à l'International tout en ne respectant pas ses objectifs de défense et sécurité identifiés. Les six objectifs du Cadre Stratégique pour l'Arctique et le Nord à l'International, ainsi qu'à la Sécurité et la Défense représentent bien l'identité arctique du Canada mais ne se traduit pas en actions. Peut-être devrions-nous redorer le blason de l'identité arctique canadienne face à sa propre population avant de se lancer sur le plan international et les investissements coûteux de Force et Posture. Ils seraient ainsi plus facilement supportés par la population canadienne. Je ne demande toutefois pas d'aller poser un drapeau canadien d'aluminium par-dessus le drapeau russe par 4000m de profondeur au pôle Nord.

BIBLIOGRAPHIE

Flavia Medrut, <https://www.goalcast.com/2018/01/23/15-enlightening-carl-jung-quotes/> .

Joseph-Dezaize Gabriel, « Vers une nouvelle guerre froide? », Dossier spécial Arctique, National Geographic, Septembre 2019.

Bastien, Alex, « 2050 : péril climatique ou sursaut politique? », Diplomatie Affaires stratégiques et relations Internationales, no.100, septembre-octobre 2019.

Lasserre, Frédéric, « Arctique : une région sous tension? », Diplomatie Affaires stratégiques et relations Internationales, no.102, janvier-février 2020.

Shea, Neil, « La nouvelle guerre froide », Dossier spécial Arctique, National Geographic, Septembre 2019.

Gouvernement du Canada, « Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord Chapitre international », <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1562867415721/1562867459588>, septembre 2019.

Gouvernement du Canada, « Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord : Chapitre sur la sécurité et la défense », <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1562939617400/1562939658000>, septembre 2019.

Allan, Iona, “*Arctic narratives and Political Values – Russia, China and Canada in the High North*” Prepared by the NATO StratCom COE, Riga, September 2018.

MacDonald, Adam, “*La militarisation de l'Arctique : nouvelle réalité, exagération et distraction.*” *Revue militaire canadienne* 15, no.1 (été 2015).

Pic, Pauline, « Canada : le Cadre stratégique 2019 marque-t-il un renouveau de la politique d'Ottawa en Arctique et dans le Nord? », Diplomatie Affaires stratégiques et relations Internationales, no.102, janvier-février 2020.

Gouvernement du Canada, « Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord du Canada », <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1560523306861/1560523330587>, septembre 2019.